juste comparé encore à un arbre planté sur le bord des eaux et qui donne des fruits en son temps. C'est ce que l'apôtre saint Paul appelle *les fruits du Saint-Esprit*. — Leur nature. — Leur nombre.

Au-dessus des fruits se placent les *béatitudes*, couronnement de l'œuvre divine en nous, le dernier et le plus sublime effet de la présence de l'Esprit-Saint dans nos âmes, l'avant-goût du bonheur céleste. — Nature des béatitudes. — Leur nombre. — Leur distinction d'avec les vertus infuses, les dons et les fruits du Saint-Esprit. — Pourquoi tant de chrétiens, en possession habituelle de la grâce et des énergies divines qui l'accompagnent, se montrent si faibles et font si peu de progrès dans le bien. — Travailler à mieux connaître l'Esprit-Saint, pour l'aimer davantage. — Le prier souvent, se montrer docile à ses inspirations, c'est le moyen infaillible pour arriver au ciel. . . . 425

APPENDICE

EXPOSITION ET RÉFUTATION DE L'OPINION DE PETAU RELATIVE A L'HABITATION DU SAINT-ESPRIT DANS LES AMES JUSTES.

I

L'inhabitation divine par la grâce, au dire de Petau, serait *propre* à la troisième personne de la sainte Trinité. — Par conséquent l'union du Saint-Esprit avec les âmes justes serait analogue à celle du Verbe avec la nature humaine en Jésus-Christ. — Au XIIe siècle, le Maître des Sentences avait déjà enseigné, lui aussi, une union spéciale de l'Esprit-Saint avec nos âmes, sous le prétexte que la charité par laquelle nous aimons Dieu et le prochain n'est pas une vertu créée, mais la personne même du Saint-Esprit. 447

II

D'après le sentiment commun des Docteurs, au lieu d'être une propriété personnelle de l'Esprit-Saint, l'inhabitation divine par la grâce est le patrimoine commun de toute la Trinité. — Preuve de cette vérité donnée par saint Thomas 451

III

Comment, d'après l'angélique Docteur, l'inhabitation divine convient au même titre aux trois personnes de la sainte Trinité. — Si l'Écriture et les Pères l'attribuent fréquemment au Saint-Esprit, c'est uniquement en vertu de la loi d'appropriation 454

IV

A l'encontre des représentants les plus autorisés de la science théologique, Petau prétend que la loi d'appropriation est insuffisante pour expliquer les paroles de l'Ecriture et des Pères, et que l'on ne peut, sans amoindrir leur enseignement, refuser d'admettre un mode de présence dans les justes, qui soit vraiment propre au Saint-Esprit.— En quoi consisterait alors cette présence particulière? Petau répond que la question n'a pas été suffisamment élucidée par les Pères. — Ce qui est certain, ajoute-t-il, c'est que l'union du Saint-Esprit et de l'âme juste n'aboutit ni à l'unité de nature, ni à l'unité de personne. — Défense de la théorie de Petau par M. Mangenot. — Réfutation de ce dernier. — Origine de l'opinion singulière de Petau 456

Raisons sur lesquelles se fonde Petau pour établir sa théorie de l'habitation propre au Saint-Esprit. — Elles

peuvent se ramener à trois : l'Esprit-Saint est personnellement le *don de Dieu*, la *puissance sanctificatrice*, le *lien* entre la Trinité et nos âmes.

Premier argument. L'Esprit-Saint est *le don de Dieu*, c'est-à-dire que seul parmi les personnes divines, il est susceptible d'être donné. — Or cette donation n'est autre chose qu'une mission, une habitation dans les âmes auxquelles il est donné, et partant un mode de présence en elles qui lui est propre.

2° Arg. De plus, la *vertu sanctificatrice* est, au jugement des Pères grecs, un des caractères distinctifs de l'Esprit-Saint ; elle lui appartient aussi spécialement que la paternité à la première personne, et la filiation à la seconde. — Comment dès lors ne pas conclure que le Saint-Esprit doit avoir, dans l'œuvre de notre sanctification, une part spéciale que l'on ne saurait attribuer ni au Père ni au Fils ? — Et puisque l'état de grâce et d'union est constitué par une sorte d'application de la substance divine aux âmes justifiées, il faut en conclure que l'Esprit-Saint leur est uni non seulement par la nature divine qui lui est commune avec le Père et le Fils, mais encore par ce qui lui est propre, par son hypostase.

3° Arg. Suivant une expression significative employée par l'antiquité, l'Esprit-Saint est le *lien* qui relie nos âmes à la sainte Trinité. — N'est-ce pas dire clairement que notre union à Dieu s'opère par l'intermédiaire de l'Esprit-Saint, qu'elle se fait directement et immédiatement avec la troisième personne, et, par elle, en vertu de l'identité de nature, avec les deux autres ? 462

VI

Réponse. Ad 1m. Il n'est pas exact de dire que le Saint-Esprit seul est donné, et qu'il a partant avec nos âmes un mode d'union, de présence et d'habitation qui lui soit vraiment personnel. — Le Fils est donné, lui aussi, par le Père, et celui-ci se donne lui-même. — Toutefois, parce que le Saint-Esprit procède comme amour, et en qualité de premier don, on peut légitimement lui attribuer, par appropriation, le grand don de Dieu aux hommes, le don de lui-même qui accompagne la grâce, et l'habitation divine qui en est la suite. 465

VII

Réponse Ad 2m. C'est aussi uniquement par appropriation que l'Esprit-Saint est appelé la *vertu sanctificatrice*. — On ne saurait, en effet, considérer la puissance de sanctifier et de vivifier les âmes comme une propriété de l'Esprit-Saint, sans s'écarter de l'enseignement catholique, qui ne reconnaît dans les trois personnes divines qu'une seule nature, *une seule puissance*, une seule opération. . . 467

VIII

Réponse Ad 3m. En appelant l'Esprit-Saint le *lien* qui relie nos âmes à la sainte Trinité, en disant que c'est *par* lui que les deux autres personnes habitent en nous, les Pères ne prétendaient nullement faire du Saint-Esprit l'intermédiaire de notre union avec les autres personnes, mais simplement indiquer sa subordination d'origine vis-à-vis du Père et du Fils et son mode de procession en tant qu'amour. Ce n'était encore qu'une appropriation. . 472

Société Nouvelle d'Impressions, 9 et 11, rue des Ursulines — PARIS-V·
1926

LA GRACE ET LA GLOIRE, ou la Filiation adoptive des enfants de Dieu étudiée dans sa réalité, ses principes, son perfectionnement et son couronnement final, par le R. P. J.-B. TERRIEN, S. J., ancien professeur de dogme à l'Institut Catholique de Paris. — Deux volumes in-8° écu.

C'est tout plaisir pour nous de présenter aujourd'hui à nos lecteurs dans un compte rendu détaillé le nouvel ouvrage du Père Terrien : *La Grâce et la Gloire.*

Disons tout de suite que, s'il s'agit de la *grâce*, ce n'est point, Dieu merci ! de la grâce actuelle ! Qu'on nous pardonne ce « Dieu merci ! » : il échappe instinctivement à la plume du critique qui a tremblé, un instant, devant le spectre terrifiant des éternelles disputes sur la prédétermination physique et la science moyenne, la grâce efficace *ab intrinseco* des uns et la grâce plus ou moins « congrue » de leurs adversaires.

Le Père Terrien ne nous parle dans son œuvre — car c'est là une œuvre théologique nouvelle et de haute importance — que de la *grâce habituelle* ou sanctifiante, ainsi que de son prolongement, disons de sa consommation céleste future, dans la lumière de gloire.

Toute la théorie fondamentale du surnaturel est là, et combien ignorée ou superficiellement connue de nos catholiques contemporains, voire même des prêtres !

Méditations pieuses, rêveries ascétiques sur la transcendance de l'union mystique de l'âme avec Dieu ?... Point ! C'est de bonne et forte théologie, tout simplement, et de la meilleure, de la mieux fouillée, de la plus solidement établie et développée. Le sujet était difficile, et, en plus d'un point, malaisé à aborder, à traiter surtout en langage clair, tel que l'exige le tempérament de l'esprit français.

Le Père Terrien a triomphé de toutes les difficultés. Il fallait jadis, pour les curieux de métaphysique surnaturelle, chercher loin dans nos bons vieux théologiens scolastiques, plus ou moins zélés et fidèles commentateurs de la *Somme théologique*, pour arriver à pénétrer un peu les mystères de la sublime *participatio naturæ divinæ*, qui est proprement la source, la profonde et dernière raison d'être actuelle, comme la consommation future et éternelle, de tout l'ordre surnaturel. Et encore ne réussissaient-ils qu'à soulever péniblement les premiers voiles, quand ils soulevaient quelque chose, dans cette chasse à la lumière en sujet si profond.

Grâce au Père Terrien, nous avons, en bonne langue française, un traité suffisamment complet, très détaillé, subtil à l'occasion là où il doit l'être, toujours clair cependant et facile à suivre, fortement nourri de bons textes et de solides arguments, sur tout ce que la théologie peut nous apprendre de la nature et des propriétés de la grâce sanctifiante et de la gloire.

Concluons que ceux qui étudieront les deux volumes du Père Terrien sauront certainement y trouver des sujets d'excellentes instructions.

(Ami du Clergé.)

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, Rue Cassette, PARIS (6e)

TRAITÉ DE LA VÉRITABLE ORAISON
D'APRÈS LES PRINCIPES DE SAINT-THOMAS
Par le R. P. **A. MASSOULIÉ**, O. P.
Suivi des ÉTATS DE L'ORAISON
Par le R. P. **ROUSSEAU**, O. P.
Nouvelle édition revue et complétée
Par le R. P. **ROUSSET**, O. P.
2 vol. in-18 de XXIV-252 et 330 pages

LA DOCTRINE SPIRITUELLE
D'APRÈS LA TRADITION ET L'ESPRIT DES SAINTS
I. La vie spirituelle. - II. L'union à Dieu ou la perfection spirituelle
Par le R. P. **ROUSSET**, O. P.
2 vol. in-18 de XVI-350 et XII-436 pages

DIRECTIONS PRATIQUES
Dans les différents ÉTATS de L'ORAISON et de la VIE INTÉRIEURE
Par le R. P. **J.-B. ROUSSEAU**, O. P.
Nouvelle édition revue et complétée par le R. P. **ROUSSET**, O. P.
In-18 de VIII-286 pages

TRAITÉS DE LA VIE et PERFECTION SPIRITUELLE
DE SAINT VINCENT FERRIER ET DU B. ALBERT LEGRAND
TRADUITS ET EXPLIQUÉS D'APRÈS LA DOCTRINE DE SAINT-THOMAS
EN RÉPONSE AUX ERREURS MODERNES
Par le R. P. **M.-J. ROUSSET**, O. P.
I. La Vie spirituelle. - II. La perfection spirituelle.
2 vol. in-18 de XVI-260 et 290 pages

TRAITÉ DE LA VIE INTÉRIEURE
ou PETITE SOMME de THÉOLOGIE ASCÉTIQUE et MYSTIQUE
D'APRÈS L'ESPRIT ET LES PRINCIPES DE St-THOMAS D'AQUI
Par le R. P. **F. MEYNARD**, O. P.
Nouvelle édition, par le R. P. **Régis G. GEREST**, du même ordr
1re partie : THÉOLOGIE ASCÉTIQUE
In-8 cour. de XVI-584 pages et 6 tableaux dépliants.
2e partie : THÉOLOGIE MYSTIQUE
In-8 cour. de XXI-572 pages et 4 tableaux dépliants